

[Text]

Further to Senator Giguère's question, may I ask what is the minister's response to the telegram of the British Columbia Minister of Health and Welfare of October 23?

Hon. Miss Bégin: I am sorry, but I would like to make something clear as to the way in which the B.C. case was handled between the province and myself. I think it is pretty obvious that we wanted to accommodate all the submissions. My interest is not to cut. With regard to British Columbia, we first got the submission, obviously, after the cuts—absolutely unsigned. Then, on November 16, I received a signed draft submission. All of that was long after the fact. I has been in Vancouver more than once during that period. The Minister of Finance, Mr. Wolfe, wrote to me protesting the cuts. I immediately sent a copy to my colleague, his counterpart, for an answer. I am not the Minister of Finance. When I went to British Columbia, suddenly, out of the blue sky, as far as I am concerned, there came a Dr. Pat McGeer. I had never seen that person before. He told me that he was in charge of the dossier. That meant there was Mr. McClelland, the Minister of Health; the Minister of Finance—who does not usually write to the Minister of Health and Welfare—and Dr. Pat McGeer. Dr. Pat McGeer told me that he was the person piloting that project. I have since had to clarify the situation with them, with reference to everyone who had written to me. I was manipulated, to say the least, by different persons. I then received a visit from a minister whom I did not know, Mrs. McCarthy, who has since taken over the responsibility for the portfolio and to whom I also gave an answer. I received her in Ottawa.

Senator Bell: Mrs. McCarthy is the deputy premier, Mr. Chairman.

Hon. Miss Bégin: Yes, I know; but she is not the person with whom, as Minister of Health and Welfare, I am used to dealing. So we did not know who in the province was in charge of that dossier. I put that question quite bluntly to Dr. McGeer, because the way in which he was talking to me surprised me. I had never seen the man before. He said, "I am the man in charge"—because, I suppose, it is in his riding; is that so?

Senator Bell: No, Mr. Chairman. Dr. McGeer is the Minister of Education. The Children's Grace Hospital complex is a teaching facility and represents the only clinical referral service in both pediatrics and obstetrics for the whole of British Columbia. Because it is a teaching situation, both the Minister of Education, and the Minister of Health and Welfare, are working on this project.

Mr. Chairman, may I have a response to the October 23 telegram of the Minister of Health and Welfare, because that is still before the cut-off date?

Hon. Miss Bégin: I am sorry, I cannot answer the honourable senator. It is not before the cut-off date; it is after the cut-off date. The cut-off date was September 8.

Senator Bell: I do not know how to answer that, Mr. Chairman. Does that mean, Madam Minister, that you do not

[Traduction]

Suite à la question du sénateur Giguère, j'aimerais savoir quelle a été la réponse du ministre au télégramme du ministre de la Santé et du Bien-être de la Colombie-Britannique daté du 23 octobre?

L'honorable Mlle Bégin: Je suis désolée, mais j'aimerais éclaircir la façon dont l'affaire de la Colombie-Britannique a été traitée entre la province et moi-même. Je crois qu'il est assez évident que nous voulions donner suite à toutes les demandes. Je n'ai pas intérêt à opposer des refus. Pour ce qui est de la Colombie-Britannique, nous avons d'abord reçu la demande non signée, après les coupures, évidemment. Puis, le 16 novembre, j'ai reçu un projet de demande signé. Il y a eu un retard considérable. Je m'étais rendue à Vancouver plus d'une fois au cours de cette période. Le ministre des Finances, M. Wolfe, m'a écrit pour protester contre les coupures. J'ai immédiatement envoyé une copie à son homologue, mon collègue, pour qu'il lui réponde. Je ne suis pas ministre des Finances. Je me trouvais en Colombie-Britannique et tout à coup, un certain Pat McGeer est apparu de façon impromptue. Je ne l'avais jamais rencontré auparavant. Il m'a dit qu'il était chargé du dossier. Étaient donc chargés de cette affaire MM. McClelland, le ministre de la Santé, le ministre des Finances, qui habituellement n'écrit pas au ministre de la Santé et du Bien-être, et Pat McGeer. Ce dernier m'a dit qu'il était chargé du projet. Depuis, il m'a fallu clarifier la situation avec tous ceux qui m'avaient écrit. J'étais manipulée, pour le moins, par différentes personnes. J'ai ensuite reçu la visite d'un ministre que je ne connaissais pas, M^{me} McCarthy, qui avait été chargée entre-temps du portefeuille. Je lui ai également fourni une réponse et je l'ai reçue à Ottawa.

Le sénateur Bell: M^{me} McCarthy est premier ministre suppléante, monsieur le président.

L'honorable Mlle Bégin: Oui, je sais, mais ce n'est pas la personne avec qui je fais habituellement affaire en tant que ministre de la Santé et du Bien-être. Nous ne savions donc pas qui, dans la province, était chargé de ce dossier. J'ai posé la question de but en blanc à M. McGeer parce que le ton sur lequel il me parlait me surprenait. Je ne l'avais jamais rencontré auparavant. Il m'a dit qu'il était chargé du dossier, car je suppose que cela se passe dans sa circonscription; ai-je raison?

Le sénateur Bell: Non, monsieur le président. M. McGeer est ministre de l'Éducation. Le Children's Grace Hospital est un établissement d'enseignement qui est le seul à offrir des services cliniques de référence en pédiatrie et en obstétrique en Colombie-Britannique. Parce qu'il s'agit de services d'enseignement, le ministre de l'Éducation et celui de la Santé et du Bien-être s'occupent du projet.

Monsieur le président, le ministre de la Santé pourrait-elle nous faire connaître la réponse au télégramme du 23 octobre, car il date d'avant les coupures.

L'honorable Mlle Bégin: Je suis désolée, mais je ne puis répondre à l'honorable sénateur. Il n'a pas été envoyé avant les coupures qui datent du 8 septembre.

Le sénateur Bell: Je ne sais quoi répondre, monsieur le président. Cela signifie-t-il, madame le ministre, que vous ne